



**HAL**  
open science

## Le politique et les limites

Jean-Christophe Gay

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. Le politique et les limites. Argounès F. Géographies du politique, Atlande, 2022, 978-2-35030-738-1. halshs-03590315

**HAL Id: halshs-03590315**

**<https://shs.hal.science/halshs-03590315>**

Submitted on 27 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le politique et les limites

Jean-Christophe GAY  
IAE Nice, université Côte d'Azur

Notre monde est constitué d'un nombre infini de limites à toutes les échelles. Nous avons proposé dans notre ouvrage (Gay, 2016) que le processus de production de celles-ci, la tomogenèse, relève de trois ressorts puissants qui peuvent se combiner : la protection, l'organisation et l'appropriation. La protection et le refuge sont au fondement de la vie et de l'humanité. La pacification des rapports sociaux n'est pas sans relation avec la transformation des tribus farouches et nomades en villages ceinturés par une palissade (Elias, 1996, p. 173). Se soustraire à un danger, à un risque, à des intempéries fait partie des gestes les plus élémentaires. La mise en limites peut ne relever que d'un souci d'organisation. L'homme ne conquiert l'espace qu'en le divisant et l'agençant. Il s'agit d'un ordonnancement du chaos et l'acte de retrancher du désordre de l'étendue une surface singulière, dont la légitimité tient à sa clôture, est nécessaire. La limite peut donc rejeter l'autre et sa menace potentielle, avec l'idée de fermeture, mais sert aussi à garantir l'ordre sociopolitique. Enfin, l'appropriation est un acte capital et fondateur. Celle-ci peut être officielle, interdite, virtuelle, temporaire, permanente... Les frontières en sont une figure, de même que les nombreuses marques placées pour définir sa parcelle.

Le découpage disciplinaire de la connaissance a cloisonné leur étude. À la géopolitique les frontières. Aux sciences politiques ou au droit les appropriations. À la psychologie ou à l'anthropologie celles de la vie quotidienne. À la médecine ou à la psychanalyse celles du corps. À l'architecture celles sur l'habitat et l'habiter. À la géographie, à l'urbanisme et à l'histoire quelques autres. Par ce court texte nous voudrions montrer que le politique influence plus ou moins explicitement la tomogenèse, qui peut être considérée comme une forme de régulation du monde social. Le « processus de civilisation », mis en évidence par Norbert Elias (1973 et 1975), est indubitablement relié à un besoin de délimiter, d'où découlent une myriade de dispositifs spatiaux tellement communs qu'on les ignore. On mesure par exemple mal la somme de règles incorporées nécessaires à la bonne circulation des hommes. Le code de la route est l'arbre normatif qui dissimule la forêt dense des habitus issus de ce processus de civilisation, en accord avec la baisse de la tolérance au risque qui caractérise notre société (Beck, 1986), renvoyant aux multiples pouvoirs qui la structurent. Les politiques publiques ont une forte influence et répondent avec plus ou moins de retard à ce souci de sécurité et de sollicitude, qu'on découvre spécialement au travers de la multiplication des surfaces podotactiles, destinées aux personnes déficientes visuelles, que l'on trouve en bordure des quais ferroviaires ou au droit des traversées de chaussées.

Nous postulons que la société contemporaine est une société de la séparation et du franchissement au lieu de la continuité, de la fluidité et de la transparence prétendues. Loin d'être un plaidoyer *pro tomo* notre texte tient plus de la sensibilisation à des objets géographiques hétéroclites et singuliers, dont le choix ici permet de proposer d'autres points de vue géographiques sur le fait politique tout en révélant les trois fonctions des limites que nous venons de proposer. Nous partirons de la vie quotidienne et d'une démarche microgéographique, pour terminer par l'échelle macrogéographique, façon de démontrer que cette question est multiscalaire.

## **Les titres de circulation**

En cette deuxième année de pandémie de la covid-19, avec la vaccination qui avance, il est beaucoup question de passe sanitaire (voir notre texte sur la covid-19 dans cet ouvrage), à la suite du Danemark, qui l'a instauré dès mars 2021. Ce document très controversé nous rappelle que nous passons notre journée à franchir des limites, sans en être toujours conscients, alors qu'elles orientent nos faits et gestes, canalisent nos parcours, imposent des convergences spatiotemporelles. On se retrouve ainsi à peu près tous à emprunter au même moment les mêmes barrières, les mêmes points de passage obligés, ce qui a pour résultat la formation de files d'attente plus ou moins organisées. Notre condition est donc en lien avec les multiples franchissements imposés par la vie quotidienne et les clés, les cartes d'accès ou de crédit, les badges, les télécommandes et désormais les codes QR nous sont indispensables. Autant de micro-événements qui rappellent que les « compétences de franchissement » (Lussault, 2009, p. 92 *sq.*) dont on dispose reposent d'abord sur la capacité de détenir des « titres de circulation », qui vont d'une carte bancaire à un passeport, en passant par un billet d'entrée, une tenue correcte qui respecte le code vestimentaire, voire une couleur de peau claire en cas de ségrégation ethnique. L'aptitude à fréquenter une multitude d'entités spatiales, contrôlées par des autorités compétentes, est donc déterminée par la possession d'un titre permanent ou temporaire, licite ou tacite : carte d'identité, passeport et/ou visa, carte de séjour, carte d'invalidité, titre de résident sur un territoire national, badge d'accès, convocation ou invitation, ticket d'accès ou abonnement, ethnique... Au-delà ou en deçà d'une certaine limite, ces « documents » ne sont pas ou plus valables et nos droits ou nos devoirs diffèrent. L'accès à certains lieux (bars et discothèques, hôtels, clubs de culture physique, etc.) est au centre des luttes contre les discriminations reposant sur les origines ethniques, l'orientation sexuelle ou le handicap. Le combat de certaines minorités a permis à de faire sauter certaines limites étanches qui limitaient leur mobilité.

Des espaces les plus accessibles aux manifestations les plus mondaines, l'obstacle du franchissement s'élève graduellement d'une tenue convenable et d'un droit d'entrée jusqu'à l'appartenance à une caste attestée par une haute naissance. L'accumulation des richesses toujours plus en haut de la pyramide sociale, le renforcement des inégalités de revenus et l'augmentation du nombre de personnes très riches se traduisent par la multiplication des lieux clos et réservés, résidentiels ou de loisirs. Être du bon côté de la barrière fait de ses relations une richesse décisive (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007, p. 49-62), parce qu'entrer dans le cercle des personnes importantes permet de remplir son carnet d'adresses. Finalement, une des clés des sociétés contemporaines est cette ahurissante inégalité dans la dotation des sésames. La grande pauvreté cantonne aux espaces publics et assigne les populations du Sud à leur territoire national, sauf à devenir clandestines (cf. infra). La richesse et l'entregent ouvrent presque toutes les portes. Par conséquent, les compétences de franchissement sont une ressource essentielle et discriminante du capital spatial.

De longue date, les États ont cherché à restreindre la mobilité de certaines populations, en exigeant d'elles des documents particuliers, véritables passeports intérieurs. La tendance actuelle est de faire du corps un véritable titre de circulation, grâce à la biométrie, dont le glissement d'acceptation, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, d'étude quantitative des êtres vivants à l'ensemble des techniques sophistiquées de reconnaissance et d'identification, en dit long sur

les évolutions à l'œuvre. Avec les scanners, scrutant empreintes digitales, visage, iris ou rétine, on est loin des tampons indélébiles des *night-clubbers* ou des bracelets colorés des clients des *resorts*, mais pas si éloigné des marques judiciaires généralement appliquées au fer rouge, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, sur les épaules des condamnés (About et Denis, 2010, p. 42). L'accélération de notre quotidien, la multiplication des entités spatiales et la montée en puissance de l'impératif sécuritaire exigent une augmentation concomitante de l'efficacité du franchissement et des contrôles. Le problème de l'équilibre entre performance de sécurité et vitesse de passage est capital dans la mise au point, par exemple, de système facilitant le contrôle aux frontières dans les aéroports ou les gares, comme ces couloirs de contrôle automatisé utilisant l'identification biométrique et/ou les passeports et documents de voyage à lecture automatique (Frétigny, 2013). Notre ordinaire s'inscrit désormais dans ce contexte de fluidification de flux de plus en plus surveillés, avec ses codes, ses apprentissages et ses espaces. La forte opposition en France au passe sanitaire témoigne du rejet des institutions par une frange de la population, qui s'est fortement mobilisée durant l'été 2021. Les libertés individuelles seraient donc bafouées par ce nouveau titre de circulation qui est demandé pour rentrer dans certains lieux, oubliant par là même qu'il y a bien d'autres titres de circulation que l'on pourrait contester sur le principe de la liberté : pourquoi ne pourrais-je pas rentrer nu dans un cinéma ? pourquoi devrais-je m'arrêter à un stop ? pourquoi devrais-je faire la queue devant les caisses au supermarché ?

### **Les dispositifs de contrôle et de filtrage**

À la suite au 11-Septembre, un luxe de précautions a été déployé dans les aéroports. Le passage sous les portiques de contrôle s'est banalisé. Il s'accompagne d'une radioscopie et/ou du reniflement par des chiens spécialisés des bagages, des ordinateurs, des colis et des effets personnels. Des palpations de sécurité avec vérification au magnétomètre sont également pratiquées, avec fouille manuelle des bagages de cabine. L'impact des événements du 11-Septembre a été immense sur notre quotidien. Ce fait géopolitique majeur a augmenté la protection et le contrôle. La quête de sécurité s'est amplifiée dans un monde jugé de plus en plus dangereux. C'est devenu un thème majeur du débat politique et aujourd'hui presque tous les partis surenchérissent sur le sujet. Les équipements de protection ont eu tendance à se multiplier en raison de certaines politiques publiques mais aussi par des initiatives privées. De nombreuses écoles aux États-Unis, publiques ou privées, sont désormais équipés de portiques détectant les métaux, de cartes magnétiques d'identification, de reconnaissance biométrique, de portes électroniques et fournissent des casiers et des cartables transparents aux élèves (Monahan, 2006, p. 110). L'apparition des caméras thermiques dans notre quotidien s'est produite au moment des épidémies de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2003 et de grippe H1N1 en 2009. La pandémie de la covid-19 a renforcé leur présence.

La distinction d'une *kinetic elite* (Adey, Budd et Hubbard, 2007, p. 781.), empruntant les cheminements les plus directs et les plus rapides, et d'une *kinetic underclass* (Sparke, 2006, p. 169), qui a droit à un contrôle poussé parce que suspectée d'être composée de trafiquants de drogue, des migrants clandestins ou des terroristes, n'est possible que par l'usage intensif des nouvelles technologies et la mise en place des *biometric borders* (Amoore, 2006). Le 11-Septembre a accéléré la transformation des passeports (Torpey, 2000), sous la pression des États-Unis. Obligatoires pour y être exempté de visa, les passeports biométriques contiennent les données d'état-civil, une photographie numérisée et des empreintes digitales.

Ces dispositifs de contrôle et de filtrage ne datent pas du début du troisième millénaire. Trois décennies avant le 11-Septembre, la vague de détournements aériens des années 1970 est à l'origine d'une nouvelle législation aux États-Unis qui rentre en pratique en 1973 et qui stipule que tous les passagers et leurs bagages doivent être désormais contrôlés. Immédiatement, des portiques électromagnétiques détectant le métal sont installés (Gordon, 2008, p. 233). L'invention du fil de fer barbelé, en 1874 (Razac, 2000, p. 12), est un jalon majeur dans la fabrique de la limite. Elle est indissociablement liée à certaines institutions répressives, dont le camp d'extermination en est la quintessence. Devenu symbole de l'appropriation et de l'oppression, son potentiel disjonctif est aujourd'hui concurrencé ou complété par une multitude d'équipements. Citons dans la sphère de la sécurité périphérique, les barrières levantes, les bornes escamotables, comme celles qui contrôlent l'accès en milieu urbain, les barrages et barrières anti-intrusion utilisés fréquemment autour des sites militaires, des ministères..., les portails pivotants ou coulissants, les tourniquets-tambours sécurisant les parkings ou certains sites militaires, sans oublier la composante la plus classique de la sécurité périphérique, le grillage, surmonté ou non de bavolets en fil de fer barbelé, à barreaux ou à treillis soudés, équipés ou pas d'alarme à micro-ondes, à rayons infrarouges, à détection de mouvement...

Les contrôles d'accès ne sont pas en reste en termes de sophistication et d'efficacité, avec une large gamme de cartes, magnétiques, de contact, sans contact, biométriques, multifonctionnelles (accès, restaurant, pointage...), associée à des lecteurs magnétiques, mains libres, à distance... Dans certaines résidences on en a besoin pour y rentrer, pour emprunter l'ascenseur et pour accéder à son logement. De la station de métro jusqu'aux lieux exigeant des niveaux de sécurité élevés (ambassades, centrales nucléaires, sites militaires sensibles, aéroports, prisons...), il y a également tout un assortiment de dispositifs allant des banals tourniquets tripodes, portillons d'accès unidirectionnels, motorisés ou pas, qu'on trouve dans les supermarchés ou les aéroports, aux portes anti-retour empêchant tous les passagers ayant quitté des zones de haute sécurité d'une aérogare d'y revenir, aux tambours de hauteur totale mécanique assurant une bonne sécurité sans supervision humaine ou aux portes rotatives de sécurité pour accéder aux locaux de prestige, pouvant intégrer ou pas des systèmes de détection. Ces obstacles aux cheminements des piétons sont complétés par une kyrielle de sas de sécurité et d'automatismes nécessaires pour des niveaux de sécurité élevés. On en trouve dans les banques qui résistent aux attaques physiques, aux armes à feu et aux explosifs, et qui peuvent être dotés de système de détection à rayons infrarouges et d'une caméra vidéo. Dans les laboratoires dits P4 de sécurité maximale, totalement hermétiques, les personnels revêtent un scaphandre sous pression positive pour manipuler les agents pathogènes les plus dangereux, comme les virus Ebola, Lassa ou de la variole. Certains experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évoquent la fuite accidentelle de la covid-19 du laboratoire du Wuhan, ville d'où est partie l'épidémie. Cette hypothèse, remettant en cause l'efficacité de l'étanchéité du laboratoire de Wuhan, est une pièce dans la rivalité sino-étatsunienne.

La domotique s'est penchée sur la sécurité et participe aujourd'hui grandement à la protection des biens et des personnes dans leur domicile. Des caméras vidéo observent les entrées et sont couplées à une large gamme d'interfaces de contrôle (écrans tactiles, ordinateurs personnels, interphones sophistiqués, téléphones portables...). Des télécommandes, des cartes magnétiques et des dispositifs à reconnaissance vocale évitent de sortir de sa voiture

pour accéder aux garages. Lors d'intrusions, des alarmes se déclenchent et les sociétés de sécurité sont immédiatement prévenues. Les serrures électromagnétiques, dites aussi ventouses, se sont multipliées ces deux dernières décennies en raison de leur fiabilité et de leur adaptabilité, puisqu'une grande diversité de modèles propose des forces d'attraction ajustées au niveau de sécurité souhaité et au dispositif filtrant, de la porte de bureau en verre aux portes blindées ou de hangar. D'autres systèmes de verrouillage ont été mis au point pour résister aux actions des enfants afin qu'ils n'accèdent pas à des lieux potentiellement dangereux, suite à la prise en compte dans les pays riches, depuis quelques décennies, de l'ampleur des accidents de la vie courante. Les barrières de porte, de lit ou d'escalier sont très utiles, à l'instar des entrebâilleurs de fenêtre ou filets de balcon, de terrasse ou des portillons verrouillables de piscine.

### **Les formes d'organisation**

La mise en limites peut ne relever que d'un souci d'organisation. La limite peut donc rejeter l'autre et sa menace potentielle, pour soi-même et sa propriété, avec l'idée de fermeture, mais sert aussi à garantir l'ordre politique, social ou économique. Les découpages administratif et électoral, avec le *gerrymandering* (Johnston, 1979) en sont une facette, une façon de fractionner l'espace pour le maîtriser et exercer un pouvoir. La division du monde en continents (Grataloup, 2009) est aussi caractéristique de cette préoccupation d'organisation. Nous n'aborderons pas ces sujets bien étudiés ici, préférant nous concentrer sur des objets beaucoup moins connus mais tout aussi stimulant pour la réflexion.

Le sport est une mise en limites de l'activité physique. Il va nous permettre de montrer la mise en ordre de l'espace par des institutions, les fédérations sportives, dont le dessein est de rendre leur sport plus plaisant à pratiquer ou plus excitant à regarder. Le sport est typiquement un exemple d'administration de la compétition entre groupes ou individus et de canalisation des pulsions par l'entremise de limites, très généralement au pouvoir dirimant (Gay, 1997). Il met formellement en relation activité physique et culture morale, soulignant la consubstantialité du sport et de la règle. Le sport est un des fondements d'une nouvelle économie psychique, une école du respect des limites. On méconnaît l'importance de cette intériorisation, saisissante, quand, au cours d'actions pouvant paraître particulièrement brutales, des rugbymen, naguère déchaînés, redeviennent tout à fait calmes dès la ligne de touche franchie. Nous prenons l'exemple de ce sport, car il est assorti d'un lourd système de sanctions, dans le cadre d'une culture du contrôle, de la discipline et de la punition. Il demande un apprentissage et un respect scrupuleux des règles spatiales, au demeurant complexes et ayant évolué en fonction du souci du législateur de trouver un subtil équilibre entre attaque et défense. De nombreux autres sports ont les mêmes préoccupations auxquelles ils ont apporté des solutions voisines, comme la création des lignes de sprinters (rouges) et de *stayers* (bleues) sur les vélodromes qui règlementent le comportement des pistards. La sujétion aux limites est encore plus forte lorsque celles-ci sont synonymes de pénalisation et même de disqualification. Tout ceci est significatif du degré de civilisation de nos sociétés et d'incorporation des autocontraintes.

La volonté de mettre à distance les sportifs conduisit à la création de deux camps cloisonnés à l'aide d'un filet en tennis, au badminton ou au volley-ball. Le basket-ball et le volley-ball vont être inventés en réaction aux brutalités et à la proximité corporelle du football américain. Si James Naismith (1861-1939) réussit le tour de force de créer en 1891 un jeu où, malgré

l'enchevêtrement des deux équipes les joueurs ne rentrent pas en contact, William G. Morgan (1870-1942), son élève au collège YMCA de Springfield (Massachusetts), est à l'origine du volley-ball quatre années plus tard. Réservé à une élite estudiantine, ce sport très puritain s'inspire du tennis. Réduisant au minimum les risques de blessures, le contact d'une partie quelconque du corps d'un joueur avec le terrain adverse y est prohibé. Cette distanciation qu'opère le filet vis-à-vis de ses adversaires explique partiellement que la bourgeoisie se soit appropriée ces sports à leur début, qui sont au service d'un prosélytisme protestant. Leurs fondements règlementaires découlent d'un contexte idéologico-religieux ou le rapport de force entre l'Europe et les États-Unis est en train de tourner au profit de ces derniers.

Le rôle des limites dans le sport apparaît nettement lorsqu'on examine l'importance des expressions et des locutions que cette activité physique a générées, dévoilant partiellement nos imaginaires. C'est tout un inconscient qui peut être exhumé au travers de ce matériau linguistique. Ainsi, le développement du sport, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a fortement influencé le langage courant. La rationalisation des lieux sportifs et l'administration du jeu, érigé sur la mesure et la délimitation, marquèrent les esprits. Le mot « élimination » passe du vocabulaire des mathématiciens à la langue courante par l'intermédiaire de la compétition sportive au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, car il est au fondement de la compétition sportive. La défaite ou le franchissement d'une modeste ligne peinte oblige le footballeur ou le rugbyman à quitter le terrain. De cette privation de jeu, la « mise sur la touche » va désigner, à partir des années 1920, l'impossibilité pour un individu d'intervenir. Parfois la sortie du terrain par le ballon ou le joueur est volontaire. En interrompant ainsi la partie on peut chercher à gagner du temps ou à esquiver une difficulté. C'est le sens de « botter en touche » qui, en rugby, arrête provisoirement le jeu. Inversement, pour exprimer l'engagement dans un débat ou dans une action on fait appel à l'ancien jeu du tournoi avec « entrer en lice », qui initialement voulait dire « combattre ». La lice désignait en ancien et moyen français le champ clos où se déroulaient les joutes et plus généralement l'espace encint par une clôture et destiné aux épreuves hippiques. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle on utilise une corde pour marquer l'intérieur de la piste où courent les chevaux. Très rapidement naît l'expression « tenir la corde » à propos du cheval qui, courant le long de celle-ci, est favorisé. Utilisée dans d'autres sports de course, tels que l'athlétisme ou les sports mécaniques, « tenir la corde » sort des hippodromes ou des stades pour désigner quelqu'un en passe de l'emporter. Les éléments matérialisant l'arrivée ont servi à créer des expressions évoquant la victoire, tel « être coiffé sur le poteau », originaire des courses hippiques, et « être coiffé sur le fil », pendant athlétique de la précédente. D'autres transferts provenant du sport se servent de lignes ou de zones à l'intérieur des aires de jeu. Ainsi le filet qui sépare les adversaires en tennis a donné naissance à « monter au filet », action offensive dans laquelle le joueur attaquant prend des risques, figurant une démarche délicate dans laquelle on s'engage seul. Concomitamment, le fait d'acculer l'adversaire dans son camp ou contre la limite est un moyen de le neutraliser ou de l'empêcher de se dérober. La force symbolique de cette phase pugilistique s'exprime dans l'expression « renvoyer dans les cordes », métaphore du refoulement mais aussi et secondairement de la domination. Récemment, on a emprunté au billard le jeu par la bande, où l'on utilise les côtés intérieurs de la table, pour créer la locution adverbiale « par la bande » qui rend compte d'une action indirecte, de l'usage de moyens détournés.

En changeant totalement d'échelle d'analyse, nous souhaiterions terminer notre démonstration en révélant que la ligne de changement de date ou les contours des fuseaux

horaires sont le fruit de lutte d'influence et d'enjeux de pouvoir à l'échelle planétaire. Elles ont de surcroît tendance à suivre les frontières politiques. Ainsi les Espagnols décrétèrent jusqu'en 1844 que les Philippines devaient avoir une date occidentale, ce qui repoussait, de fait, la ligne de changement de date à l'ouest de cet archipel (Ariel, Ariel Berger, 2006). Les États-Unis, en achetant l'Alaska aux Russes, en 1867, sont à l'origine de la deuxième grande modification du tracé de la ligne de changement de date. Jusqu'à cette acquisition, cette ligne coupait une partie du continent américain. En devenant étatsunien, l'Alaska et les îles Aléoutiennes adoptaient une date occidentale et, subsidiairement, abandonnaient le calendrier julien au profit du calendrier grégorien. La limite traverse désormais le détroit de Béring et passe à l'ouest des îles Aléoutiennes.

Le développement des transports rapides a imposé un découpage du monde en fuseaux horaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi à l'initiative des compagnies ferroviaires qu'un découpage des États-Unis en quatre « fuseaux » fut adopté le 18 novembre 1883, appelé le « jour des deux minuits ». Leurs limites étaient dictées par les périmètres des différents réseaux. L'année suivante, le gouvernement étatsunien organise à Washington une conférence pour fixer le méridien de référence et l'heure universelle (Delalande, 2017). Greenwich est préféré à Paris. La ligne de changement de date est fixée sur l'antiméridien de Greenwich (180°). Idéalement les fuseaux horaires devraient avoir pour limite les longitudes à mi-chemin entre les méridiens de base, qui sont des multiples de 15°. On devrait donc avoir pour limite 7°30' ouest, 7°30' est, 22°30' est, etc. Dans les faits, les frontières politiques des États servent de limites, car ceux-ci, par commodité, veulent éviter ce type de partage. Par souci d'économies d'énergie, la tendance est de tracer les limites des fuseaux progressivement plus à l'ouest de leurs limites astronomiques. Le choix de l'Europe de l'Ouest (hormis les îles Britanniques et le Portugal) d'adopter pour heure légale d'été l'UTC + 2 h, est le reflet de l'intégration européenne, mais aboutit en Galice (Espagne) à un décalage de plus de deux heures et demie avec l'heure solaire, à la suite du choix du Caudillo, en 1942, d'aligner l'heure légale de son pays sur celle de l'Allemagne nazie.

Plus récemment, les modifications du tracé de la ligne de changement de date témoignent d'autres considérations politiques. Le gouvernement de Kiribati fit passer, le 1<sup>er</sup> janvier 1995, le décalage horaire entre la capitale et les îles de la Ligne de 23 heures à 2 heures, en faisant glisser à l'est de son territoire la ligne de changement de date. Cela impliqua la création de deux nouvelles heures légales, UTC + 13 et UTC + 14. Les raisons de cette mesure tiennent dans la simplification du fonctionnement du micro-État, sans liaison aérienne directe le parcourant, mais doté d'un réseau de télécommunications désormais efficace. Or, avec cette ligne le coupant en deux, les administrations ou les entreprises ne pouvait travailler que quatre jours par semaine de concert et le jonglage incessant avec les dates tournait au casse-tête. Simultanément et incidemment, le Kiribati, dont le drapeau présente une frégate survolant un soleil se levant sur les flots, devenait par là même le premier territoire qui passerait à l'an 2000 en étant, quotidiennement, le premier à entrer dans le jour nouveau. En promouvant le premier réveillon du *Millenium*, Kiribati faisait parler et pour renforcer cette opération de communication, Caroline, l'île la plus orientale, isolée et inhabitée, fut renommée *Millenium* et fut, théoriquement, la première terre à voir le soleil de l'an 2000. La dernière grande modification du tracé de la ligne de changement de date s'est produite le 30 décembre 2011, quand les Samoa et Tokelau, en décidant de passer d'UTC (*Coordinated Universal Time*) - 11 à UTC + 13, se sont placés à l'ouest de la ligne afin de simplifier leurs



échanges avec l’Australie et la Nouvelle-Zélande, pays vers lesquels leurs populations et leurs économies sont tournées.

Les quelques facettes originales de la dimension politique des limites que nous avons présentées sont loin d’épuiser le sujet. Nous espérons que notre approche volontairement kaléidoscopique ouvrira plusieurs horizons et donnera envie à certains de prolonger notre réflexion.

### **Bibliographie**

- About I. et Denis V., 2010, *Histoire de l’identification des personnes*, Paris, La Découverte, 125 p.
- Adey P., Budd L. & Hubbard Ph., 2007, “Flying lessons: exploring the social and cultural geographies of global air travel”, *Progress in Human Geography*, vol. 31, n° 6, p. 773-791.
- Amoore L., 2006, « Biometric borders: Governing mobilities in the war on terror », *Political Geography*, vol. 25, p. 336-351.
- Ariel A. et Ariel Berger N., 2006, *Plotting the Globe. Stories of Meridians, Parallels, and the International Date Line*, Westport (Connecticut), Praeger, 236 p.
- Bromberger Ch. et Morel A. (dir.), 2001, *Limites floues, frontières vives*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 386 p.
- Caillois R., 1958, *Les Jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, 306 p.
- Cieraad I. (ed.), 1999, *At Home: an Anthropology of Domestic Space*, Syracuse, Syracuse University Press, 184 p.
- Delalande N., 2017, « 1884, la conférence internationale de Washington » in Singaravelou P. et Venayre S. (dir.), *Histoire du monde au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 718 p., p. 336-339.
- Elias N., 1973, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 346 p. [1939].
- Elias N., 1975, *La Dynamique de l’Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 320 p. [1939].
- Elias N., 1996, *Du temps*, Paris, Fayard, 227 p. [1974].
- Frétigny J.-B., 2013, *Les Mobilités à l’épreuve des aéroports : des espaces publics aux territorialités en réseau. Les cas de Paris Roissy-Charles-De-Gaulle, Amsterdam Schiphol, Francfort-sur-le-Main et Dubai International*, thèse de géographie, université Paris-I, 636 p.
- Gay J.-Ch., 1995, *Les Discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 112 p.
- Gay J.-Ch., 1997, « Le sport : une mise en limites de l’activité physique », *L’Espace géographique*, n° 4, p. 327-340.
- Gay J.-Ch., 2013, « Les traversées du quotidien », *EspacesTemps.net* [En ligne], mis en ligne le 23 septembre 2013. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/les-traversees-du-quotidien/>
- Gay J.-Ch., 2016, *L’Homme et les limites*, Paris, Economica-Anthropos, 236 p.

Gordon A., 2008, *Naked Airport: A Cultural History of the World's Most Revolutionary Structure*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 306 p.

Grataloup Ch., 2009, *L'Invention des continents*, Paris, Larousse, 224 p.

Johnston R. J., 1979, *Political, Electoral and Spatial Systems*, Oxford, Clarendon Press, 221 p.

Lussault M., 2007, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil, 366 p.

Lussault M., 2009, *De la Lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 222 p.

Mitchell D., 2005, « The S.U.V. model of citizenship: floating bubbles, buffer zones, and the rise of the "purely atomic" individual », *Political Geography*, vol. 24, p. 77-100.

Monahan T. (dir.), 2006, *Surveillance and security: technological politics and power in everyday life*, New York-Londres, Routledge, 342 p.

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., 2007, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Le Seuil, 301 p.

Razac O., 2000, *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*, Paris, La Fabrique, 111 p.

Sloterdijk P., 2003, *Schäume. Sphären III*, trad. française, 2005, *Écumes. Sphères III*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 791 p.

Sparke M. B., 2006, « A neoliberal nexus: Economy, security and the biopolitics of citizenship on the border », *Political Geography*, vol. 25, p. 151-180.